

Que signifie "Livré à Satan" ?



Jean-Claude Guillaume



Question d'un Internaute : "Paul parle de «livrer quelqu'un à Satan». Qu'entend-il par là ?"

Cette expression revient deux fois sous la plume de Paul :

"On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens ; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil ! Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût **ôté du milieu de vous** ! Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, **qu'un tel homme soit livré à**

Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus." ([1Co 5.1-5](#))

"De ce nombre sont Hyménée et Alexandre, **que j'ai livrés à Satan**, afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer." ([1Tim 1.20](#))

Ces textes qui, à première vue, peuvent nous paraître choquants, semblent nous rappeler l'histoire de Job, dans laquelle l'Éternel va mettre Job à l'épreuve en le livrant à Satan :

"L'Éternel dit à Satan : Voici, tout ce qui lui appartient, **je te le livre** ; seulement, ne porte pas la main sur lui." ([Job 1.12](#))

"L'Éternel dit à Satan : Voici, **je te le livre** : seulement, épargne sa vie." ([Job 2.6](#))

Il y a pourtant là une grande différence. Dans le cas de Job, il s'agit d'éprouver sa fidélité au travers d'afflictions diverses, allant de la perte de ses biens et de sa famille jusqu'à la détérioration de sa santé physique. À l'opposé, dans les textes de Paul, le but est d'infliger un châtement salutaire à un chrétien égaré.

Cette analogie avec l'histoire de Job a conduit certains commentateurs à interpréter la phrase "pour la destruction de la chair" dans le sens de la destruction du corps, en évoquant l'épisode d'Ananias et de Saphira ([Actes 5.5, 5.10](#)), ainsi que la fin d'Hérode ([Actes 12.21-23](#)). Je ne puis retenir cette interprétation, car elle exclurait la possibilité de repentance et de retour, ce qui est manifestement le but recherché par Paul : " afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus" .

De plus, Paul utilise la plupart du temps le mot chair dans le sens de ce qui est opposé à l'esprit . Il est donc plus logique de penser que la décision de Paul d'exclure l'incestueux de Corinthe de l'assemblée (qui est un milieu où s'exerce la protection divine), en le livrant au monde extérieur (qui est sous la domination de Satan), a pour but de

le convaincre que si céder à des désirs charnels procure tout d'abord du plaisir, cette attitude mène inexorablement à la ruine.

Là encore, comme dans le cas de Job, Satan ne sera qu'un instrument dans le dessein divin, et c'est le Saint-Esprit qui finira par convaincre le pécheur de revenir à Dieu, et d'être réintégré dans l'assemblée, ce que nous découvrons dans [2Co 2.6-11](#).

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



96 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com